

Nombre de Conseillers en exercice : 13
 Nombre de Conseillers présents : 2
 Nombre de Conseiller absent : 11
 Nombre de Conseiller pouvoir : 0
 Date de la Convocation : 19/07/2024
 Date d'affichage : 19/07/2024

Je certifie le présent document
 conformément à la loi n° 2015-1785
 en vigueur, pour avoir été transmis à
 Monsieur Le Préfet, qui en a accusé
 réception le :
 et notifié ou publié le :



Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 22 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mme MARMIER Noëlle

Était absente : Mmes TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, WEBER Corinne, BIGOT Agnès, Anna-Maria DUFRESNE, Céline VERNUSSE ; M TEPPE Sébastien, VARLET Geoffroy, GABILLET François, GONNARD Pierre, DREYFUS Eric

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme MARMIER Noëlle a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°240750 : Décision modificative n°1 - Budget Commune

Monsieur Dominique BOYER, explique que suite aux créances douteuses et contentieuses de plus de deux ans, une délibération doit être faite pour une dépréciation.

Les créances anciennes (supérieures à 2 ans) représentent une partie qui pourrait ne pas être recouvrée. Il convient donc, afin de donner une image des comptes plus fidèle à la réalité et d'inscrire une provision au compte budgétaire 681 (chapitre 68). Cette provision sera ensuite revue chaque année à la hausse ou à la baisse suivant l'évolution de ces créances.

Monsieur Dominique BOYER, maire propose au Conseil Municipal, la décision modificative ci-dessous

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6281 : Concours divers (cotisations...)	1 200.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 200.00 €	
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement		1 200.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions		1 200.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé et en présence des membres présents ;

Envoyé en préfecture le 03/09/2024

Reçu en préfecture le 03/09/2024

Publié le 22/07/2024

ID : 001-210101366-20240722-240750-BF

➤ **DECIDE**, d'accepter cette décision modificative n°1 ;

➤ **AUTORISE**, Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation de cet achat ;

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Le 22 juillet 2024

Le Secrétaire
Noëlle MARMIER



Le Maire,
Dominique BOYER

